

A Plélan le Grand, le 19 mai 2022

Destinataires :  
**Familles et proches des résidents**

**Objet : Allègement des mesures Covid**

Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de deux ans, nous vous informons régulièrement des dispositions prises au sein de l'établissement dans le cadre de la crise sanitaire.

Suite aux 2 clusters apparus en janvier et en mars, nous avons dû restreindre à nouveau les visites et les sorties et renforcer les mesures d'hygiène afin de sécuriser les résidents et les visiteurs face au virus. Nous avons bien conscience que ces épisodes ont été difficiles à vivre et nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre collaboration pendant ces deux périodes d'épidémie.

Aujourd'hui, face à une amélioration de la situation sanitaire sur le territoire, nous avons le plaisir de vous informer d'allègements pris à compter de cette semaine à savoir :

- **Le contrôle du pass sanitaire ne sera plus réalisé systématiquement à l'entrée de l'Ehpad** Cependant, celui-ci reste obligatoire dans nos établissements qui accueillent un public fragilisé ; les professionnels pourront donc à tout moment demander aux visiteurs de présenter leur pass.
- **Les repas et les gouters en salle des familles ou en chambre avec les résidents sont de nouveaux possibles.** Si vous souhaitez réserver la salle des familles, merci de prendre contact avec l'accueil au moins 48 heures à l'avance afin de vous assurer que cette pièce soit bien disponible. Si vous souhaitez commander les repas servis à l'Ehpad, il est également nécessaire de les réserver au moins 48 heures à l'avance auprès de l'accueil.
- **Les animations interservices en salle polyvalente sont à nouveau possibles :** les résidents se sont déjà retrouvés hier à l'occasion de la fête des anniversaires.

**Certaines mesures restent cependant inchangées et doivent être respectées de façon rigoureuse :**

- Le port du masque reste obligatoire dans l'ensemble de l'Ehpad : celui-ci peut être enlevé pendant les temps de repas mais il doit être remis dès que possible.
- Le registre des visiteurs reste à renseigner à l'entrée de l'Ehpad afin de réaliser le contact-traçage en cas de nouveau cluster.
- Les personnes qui présentent des symptômes évocateurs de la Covid doivent reporter leur visite afin d'éviter tout risque de contamination.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Marina MALARD**  
**Directrice**

